

CONSEIL MUNICIPAL D'AVESNES-LE-SEC
SEANCE DU 27 JUIN 2023
CLOTURE DU PROCES VERBAL

L'an deux mil vingt trois, le vingt sept juin, à 19h00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué en date du 22 juin 2023, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Claude REGNIEZ, Maire.

N°	NOM Prénom	P/A/E	Détenteur d'une procuration	Si absent ou excusé : procuration à	Heure d'arrivée si retard
1	REGNIEZ Claude	P	X		
2	COLEAU Olivier	P			
3	PLACIDE Carole	P			
4	CARPENTIER Dominique	P			
5	MENEGHETTI Audrey	P			
6	RAMETTE Jean Marie	P			
7	FLEUET Laurence	E		Deloffre Virginie	
8	FIEVEZ Daniel	P			
9	HELBECQUE Nathalie	P			
10	DELOFFRE Virginie	P	X		
11	BAYET Geoffrey	E		Regniez Claude	
12	DOUCHEMENT Marie	A			
13	DELVAUX Eric	A			
14	TISON Sophie	A			
15	MUYS Vincent	A			

Nombre de conseillers présents	9	Nombre de procuration	2
Nombre de conseillers absents	6	Nombre de voix	11

Secrétaire de séance : Monsieur Dominique Carpentier

EXAMEN DE L'ORDRE DU JOUR

- 1) Tarification des activités périscolaires et de la cantine à compter du 01 septembre 2023
- 2) Contrat d'apprentissage
- 3) Nouveau régime indemnitaire : application à de nouveaux cadres d'emploi
- 4) Signature de la Convention Territoriale Globale – CAPH et la Caisse d'Allocations Familiales
- 5) Obtention du label « Ma commune aime lire et faire lire »
- 6) Questions et informations diverses

Conformément à l'article 13 du règlement intérieur du conseil municipal modifié, les observations suivantes ont été reçues par écrit :

NEANT

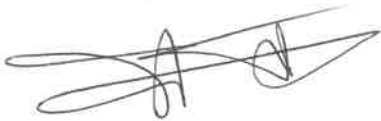
Monsieur le Maire sollicite les remarques éventuelles.

Lors du conseil ~~public~~ RATETTE et FIEVET ont fait part d'une demande de la population pour l'installation d'un aire de Barbecue sur le site de la forgeonne. Le conseil s'est positionné favorablement à cette demande. Néanmoins les Barbeaux ne pourront se faire que sur ~~ce~~ cet emplacement sur le site de la forgeonne.

Sans observations, le procès-verbal est arrêté.

Le secrétaire de séance,

Dominique CARPENTIER



Le Maire,

Claude REGNIEZ

